

RENDEZ-VOUS

#19

Décembre 2019

CITOYEN



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS

TREMPIN POUR L'ACTIVITÉ DES JEUNES : CRÉER SON PROPRE EMPLOI, CONSTRUIRE SON AVENIR





Les Thermes
de Cilaos

Bien-être et cures thermales

Découvrez la cure thermale DIABÈTE



Des soins quotidiens sous forme de bains hydromassants, douches, massages, mais aussi divers ateliers exceptionnels :



Conseils
diététiques



Activités
sportives
& relaxation



Coaching
motivation

www.thermescilaos.re

0262 31 72 27

contact@thermescilaos.re

 Les Thermes de Cilaos



ÉDITORIAL

En tant que chef de file de l'action sociale à La Réunion, le Département s'efforce de déployer les ailes de la solidarité sur l'ensemble du territoire. Il s'agit pour notre Collectivité d'être au cœur du quotidien de chaque Réunionnais, en soutenant l'aménagement du territoire et en favorisant l'épanouissement de la population.

Mais une telle ambition ne peut être efficace sans l'engagement de femmes et d'hommes qui œuvrent à la préservation des solidarités réunionnaises.

Ces femmes et ces hommes, ce sont ceux qui accompagnent les plus vulnérables : les assistants maternels qui prennent soin de nos marmailles ; les aidants familiaux qui soutiennent nos gramoumes et les personnes en situation de handicap ; les travailleurs sociaux et les membres du tissu associatif qui s'efforcent de venir en aide aux familles en difficultés, aux femmes victimes de violences ainsi qu'à leurs enfants.

Ces femmes et ces hommes, ce sont aussi ceux qui font l'économie réunionnaise : les bâtisseurs de notre île, les créateurs d'entreprises, les capitaines d'industrie ou encore les agriculteurs. Ils se distinguent



par leur génie, leur inventivité, leur créativité, leurs compétences et leurs talents. Ils participent au dynamisme économique local et au rayonnement du territoire au niveau régional, national et international, à l'image de Sylvain Vaitilingom qui s'est vu décerner le Prix départemental de l'excellence ou d'Anne-Gaëlle Nayagom et de Ludovic Chan-Thu qui ont eu l'audace de créer leur propre entreprise en bénéficiant du dispositif

départemental « Tremplin pour l'Activité des Jeunes » (TAJ).

Ces femmes et ces hommes, ce sont aussi ces personnalités du monde culturel et sportif, les représentants du dialogue interreligieux, ces jeunes qui décident d'agir et de porter la voix de la jeunesse au sein du Conseil départemental des jeunes. Toute cette âme réunionnaise contribue indiscutablement à la préservation de notre patrimoine commun, héritage de notre histoire, pilier de notre présent, et ciment de notre avenir, le bien-vivre ensemble réunionnais.

« On gagne toujours quand on parie sur l'homme », disait le regretté Président de la République Jacques Chirac. C'est tout le sens de l'action du Conseil Départemental. Derrière chaque dispositif de solidarité départementale, il y a, avant tout, la volonté de soutenir et de valoriser les Réunionnaises et les Réunionnais, celles et ceux qui font La Réunion d'hier, d'aujourd'hui et de demain, et qui méritent notre engagement entier.

Je vous souhaite une excellente année 2020 !

Cyril Melchior.

SOMMAIRE



4
Actualité
Recentralisation
du RSA



8
Agriculture
AGRIPéi 2030

10
Insertion
Tremplin pour
l'Activité des Jeunes



20
Culture
Ziskakan,
l'expression de la culture créole



Conformément à la réglementation en matière de communication en période préélectorale, la rubrique « nos élus » est suspendue et reprendra après les élections communales de 2020.

Papier issu de forêts gérées durablement PEFC

RECENTRALISATION DU RSA : AMÉLIORER LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL POUR LES PLUS DÉMUNIS



La Recentralisation du RSA^[1] par l'État est une victoire pour les élus du Département. C'est la 7^e mesure du Plan PETREL^[2] annoncé par le Président de la République Emmanuel Macron, lors de son passage dans notre île en novembre dernier. « Cela faisait 15 ans que nous attendions cette recentralisation ! C'est une belle victoire pour les Réunionnais », a précisé Cyrille Melchior, le Président de la Collectivité.

633 millions d'euros au titre du budget 2018, 40 % des dépenses totales de la Collectivité, c'est ce que représente le coût du RSA pour le Conseil départemental. Depuis 2004, c'est la Collectivité départementale qui finance le RMI (Revenu Minimum d'Insertion) sur ses fonds propres, qui deviendra plus tard le RSA. Ce qui représente un montant cumulé non compensé de 1,09 milliard d'euros en 15 ans. Il faut savoir que ce sont plus de 98 000 familles qui sont concernées, ce qui représente

225 569 Réunionnais. Ce sont ces indicateurs qui ont servi dans les discussions avec l'État. Des arguments qui ont été décisifs, puisque la Ministre des Outre-mer et la Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé s'étaient déjà positionnées pour une recentralisation du RSA lors de la conférence sur la pauvreté en mars dernier. Une annonce confirmée par le Président et qui prendra effet au 1^{er} janvier 2020. L'État reprend donc à son compte la gestion et le financement de cette allocation.

Se former et être indemnisé

Pour la Collectivité, les marges qui ainsi seront dégagées vont permettre de se recentrer sur les dispositifs d'accompagnement social pour les plus démunis, tout en renforçant l'offre d'insertion. Le Département donnera la possibilité aux allocataires d'augmenter leurs revenus en cumulant leur RSA avec un emploi, notamment sur des activités saisonnières comme la coupe de canne ou encore la cueillette des

Le RSA en chiffres

- 26 % de la population Réunionnaise perçoit le RSA, contre 20 % de la population globale des DOM et 5 % en Métropole ;
- 36 % des bénéficiaires du RSA sont en situation d'illettrisme, selon l'estimation faite par la Collectivité.

letchis. Ces personnes pourront également se former et être indemnisées.

Une mission du Ministère des Solidarités et de la Santé a fait le déplacement dans notre île du 4 au 8 mai dernier, pour tracer les contours de cette recentralisation du RSA.

La recentralisation ne change rien pour les bénéficiaires du RSA. Le versement sera toujours effectué par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), et le montant sera identique.

^[1] Revenu de Solidarité Active

^[2] Priorités ET Rassemblement pour l'Emploi Local à La Réunion

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES FÊTE SES 30 ANS



Du 23 au 25 octobre, les 30 ans du CDJ ont été célébrés en présence des Conseillers départementaux, des anciens présidents, des Principaux de collège mais aussi d'invités venus de Métropole.

C'est dans l'hémicycle du Palais de la Source qu'a été donné le coup d'envoi des festivités des 30 ans du Conseil Départemental des Jeunes (CDJ). Deux tables rondes avec des thèmes liés à l'engagement citoyen et politique. Le lendemain, c'est en compagnie de l'ANACEJ (l'Association Nationale de Conseils d'Enfants et de Jeunes) et des différentes délégations que les conseillers jeunes se sont retrouvés au Jardin Botanique de Mascarin pour plusieurs ateliers sur des thèmes comme la mobilité, la citoyenneté, la transition écologique. Éveiller les consciences et débattre : une belle manière d'aborder la citoyenneté mais surtout de donner la parole aux jeunes. Le Département, précurseur en la matière, a mis en place le Conseil

Départemental des Jeunes (CDJ) il y a trente ans de cela.

Une instance qui possède une représentation dans quatre secteurs de l'île. Chaque collège compte trois représentants. Des commissions permettent aux jeunes collégiens de mettre en place des projets. Comme leurs pairs, les jeunes conseillers se réunissent trois fois dans l'année lors d'assemblées plénières. Un bilan est établi en fin d'année. L'Éducation Nationale, à travers le Rectorat de La Réunion et le personnel éducatif des collèges, participe activement à la vie du CDJ.

Une meilleure appréhension des attentes des jeunes

30 ans, 30 présidents et plus de 4 200 Conseillers départementaux qui se sont imprégnés de la chose publique. Des jeunes qui passent de l'observation à l'action et qui découvrent l'envers du décor. Un exercice qui a aussi pour objectif de leur montrer qu'ils sont capables de participer à la prise de



décision, notamment sur des sujets qui les concernent directement comme la violence à l'école, les addictions ou encore les questions environnementales. 30 ans après sa création en 1989, nos jeunes sont toujours présents, engagés et déterminés pour que, plus que jamais, leurs voix soient entendues. 30 ans d'action avec les élus du Conseil départemental mais aussi avec les administratifs de notre institution qui les accompagnent.

Une soirée de gala a permis de se retrouver pour fêter comme il se doit et souffler les 30 bougies d'une belle institution.

NOS GRAMOUNES À L'HONNEUR

Journée Départementale des Personnes Âgées



La journée que leur consacre chaque année le Conseil départemental, est une tradition et un rendez-vous incontournable pour toutes les personnes âgées. Une journée qui s'est déroulée le 20 octobre dernier au stade Julius Bénard de Saint-Paul. Un moment très attendu par plus de 12 000 gramoumes venus des quatre coins de l'île.

180 clubs ont répondu présents à l'invitation de la Collectivité pour cette Journée Départementale des Personnes Âgées. L'occasion de se divertir, mais aussi de s'informer sur toutes les aides et dispositifs proposés par le Conseil départemental, les partenaires institutionnels, privés ou encore les

associations qui accompagnent nos aînés au quotidien. Point d'orgue de la journée, la messe célébrée par le curé de la paroisse de Saint-Paul, le père Luc. Ces 180 clubs de troisième âge, venus de toute l'île, permettent à cette troisième jeunesse de se divertir tout au long de l'année avec des sorties dominicales, mais également des animations organisées au sein des quartiers. Pour clore ce moment de rencontre, les gramoumes ont pu profiter de la piste de danse avec un *bal la poussière* dans la pure tradition des bals *lontan* : une manière de retrouver une première jeunesse !

Le Président du Département et les élus ont profité de cet instant pour rendre hommage à Antoinette Tévanin, une centenaire sur qui le temps n'a pas de prise : elle est en pleine forme et a pu profiter pleinement de cette belle journée en compagnie de sa famille et de ses amis.

Un Plan Séniors porté par le Département

La prise en charge des personnes âgées est un enjeu et un défi majeurs pour notre île. En 2030, la part des plus

de 60 ans aura doublé pour atteindre le chiffre de 225 000 personnes. Une population dépendante croissante qui souffre d'une grande précarité : 42 % des plus de 65 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté. Le défi à relever est immense, et c'est pour cela que le Département a constitué un groupe de travail pour parer à cette urgence et mettre en place le Plan Séniors.

Il s'agit de dispositifs d'aides qui favorisent le « bien vieillir » et contribuent à retarder l'entrée dans la dépendance. Le Département veut aussi offrir des solutions d'hébergement diversifiées et de qualité. Parmi les mesures du Plan Séniors qui ont été adoptées lors de la dernière séance plénière :

- la création d'un Centre de Formation d'Apprentis pour les services à la personne, qui aura pour objectif de former les jeunes, les bénéficiaires du RSA et les aidants. On estime les besoins à plus de 5 000 emplois sur une durée de trois ans ;
- l'aide financière pour la création et l'accompagnement des Maisons d'Accueillants Familiaux (MAF) est revue à la hausse.

JOURNÉE DES AIDANTS : ACCOMPAGNER L'ANNONCE DU DIAGNOSTIC



Photos : © David Blaineau

Comment annoncer à une famille, un parent ou à un proche la maladie, le handicap... ce moment est pourtant très important pour appréhender la prise en charge et l'accompagnement des personnes concernées. C'est pour cela qu'en accord avec le GIP SAP Réunion, le Département a mis l'accent sur cette question essentielle lors de la 10^e édition de la Journée Nationale des Aidants qui s'est déroulée sur deux journées, les 5 et 6 octobre derniers, au Village de Corail.

Une journée pour mettre dans la lumière les milliers de personnes qui s'occupent au quotidien d'un proche, c'est l'objectif de cette manifestation nationale. Une tâche difficile qui engendre parfois de graves difficultés pour l'aidant. Mais avant de penser à l'accompagnement, il est aussi important de parler de l'annonce du diagnostic. C'est la thématique qui a été retenue pour la journée du 5 octobre où une conférence a permis de mieux expliquer cette étape dans la maladie et la prise en charge après cette annonce. Un accompagnement relayé ici par le Groupement d'Intérêt Public pour

les Services à la Personne (GIP SAP Réunion). Ce groupement, créé en 2010, à l'initiative du Conseil départemental, a mis en place plusieurs dispositifs qui permettent à l'aidant d'être accompagné et surtout d'être soutenu.


Formations et informations

L'aidant a souvent tendance à s'oublier et à s'isoler. C'est pourquoi le GIP SAP propose des matinées d'informations et de formations qui permettent de faciliter et d'optimiser la prise en charge de l'aidé. L'occasion aussi d'informer les aidants sur leurs droits et sur tous les dispositifs qui existent. Parmi ces dispositifs, le café des aidants est un moment d'écoute et de partage autour d'un café ou d'un thé (en lien avec l'Association Française des Aidants). Une rencontre qui permet à chacun de témoigner et de bénéficier du regard d'un professionnel puisque les cafés sont animés par un travailleur

social et un psychologue. Autre enjeu important, la santé. C'est en ce sens que le GIP SAP propose des matinées où les aidants sont sensibilisés aux problématiques de santé qui peuvent les concerner. L'accompagnement du GIP SAP est aussi axé sur le bien-être avec des ateliers gratuits de yoga ou de socio-esthétique à la Kaz Grand'R située à l'Entre-Deux. La journée du 6 octobre a d'ailleurs été l'occasion de se relaxer avec de la réflexologie plantaire, du amma assis, de la zumba ou encore du tshéga dance...

Le GIP SAP adapte son accompagnement à chaque cas, avec une prise en charge différente et adaptée. « *Une fois les aides légales déployées par le Département mises en place, nous essayons de comprendre précisément les difficultés rencontrées par un aidant qui nous sollicite. Pourquoi est-il isolé ? Existe-t-il des conflits familiaux ? En fonction des problématiques posées, nous emmenons une réponse qui peut-être un suivi psychologique, un suivi social... Nous mettons tout en place pour que l'accompagnement soit optimal* », précise Stéphanie Vergoz, la directrice du GIP SAP.

 N° Vert 0800 53 00 02

 Reunionaidant

www.lareuniondesaidants.re

AGRIPÉI 2030 : 39 ACTIONS POUR UN



Face à une population en forte augmentation, 1 million d'habitants en 2037, La Réunion se doit d'imaginer un modèle agricole audacieux pour répondre aux besoins de ces populations futures. La production agricole couvre aujourd'hui plus de la moitié des besoins locaux. Mais, pour aller encore plus loin et surtout mettre en place une agriculture responsable tournée notamment vers le bio, le Conseil départemental, porte-drapeau de la filière agricole, met en œuvre le plan AGRIPÉI 2030.

AGRIPÉI repose avant tout sur les fondamentaux existants : des exploitations créatrices d'emplois, qui assurent un revenu décent aux agriculteurs, qui nourrissent les Réunionnais -y compris les jeunes dans le cadre de la restauration collective-, qui préservent notre environnement et qui privilégient les circuits courts. Le 2 octobre dernier, plus de 70 interlocuteurs qui représentent les acteurs agricoles se sont retrouvés au Palais de la Source pour entériner le plan d'actions de cette nouvelle politique agricole qui constituera le

socle du prochain Programme de Développement Rural (PDR) 2021-2027 pour La Réunion.

La feuille de route à l'horizon 2030 est de faire perdurer une agriculture familiale et créatrice d'emplois ; viser l'autonomie alimentaire en diversifiant les cultures ; mettre l'accent sur l'écologie en réduisant l'empreinte carbone et les effets du changement climatique, tout en favorisant, l'innovation.

39 actions pour une ambition agricole partagée

Ces 39 actions élaborées de façon partenariale avec les acteurs agricoles pour mettre en place une agriculture Réunionnaise responsable, ont été validées par les élus du Conseil départemental le 30 octobre dernier.

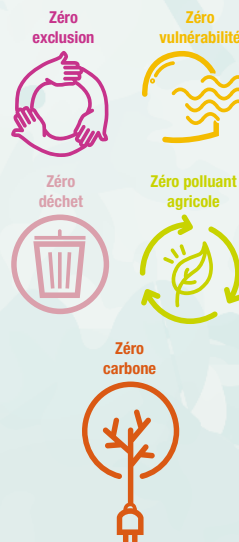
Ainsi, 2 000 à 3 000 hectares de terres en friches seront remis en culture ce qui permettra d'amplifier l'installation de jeunes agriculteurs. Plus de 1 000 à 2 000 hectares seront dédiés à la diversification végétale tout en maintenant le potentiel productif surfacique des 22 000 hectares de la filière canne.

En outre, la création entre 350 et 500 exploitations est visée soit, entre 500

et 1 000 emplois supplémentaires. Pour préparer et assurer la transition écologique, il est prévu la création de plus de 400 exploitations bio avec plus de 1 500 hectares de surface dédiée.

L'ensemble du programme d'actions s'inscrit dans la « Trajectoire outre-mer 5.0 » lancée par le Gouvernement le 8 avril 2019, dans le prolongement du Livre Bleu des Assises de l'Outre-Mer. Les 5 points étant : zéro carbone, zéro déchet, zéro polluant agricole, zéro exclusion et zéro vulnérabilité.

Trajectoire outre-mer 5.0



MODÈLE AGRICOLE RÉUNIONNAIS RESPONSABLE



Le foncier et l'aménagement du territoire

AMBITIONS

- ◆ 2 000 à 3 000 ha de terres en friches remises en culture
- ◆ 50 000 ha de Surface Agricole Utile pour respecter et maintenir les objectifs agricoles du Schéma d'Aménagement Rural

EXEMPLES D' ACTIONS

- ◆ Rénover et simplifier la procédure de terres incultes
- ◆ Mettre en œuvre un plan global de rénovation et création des chemins agricoles
- ◆ Amplifier l'aménagement du foncier agricole par le biais de procédures simplifiées et optimisées



Le développement de la polyculture et du polyélevage

AMBITIONS

- ◆ + de 1 000 à 2 000 ha mis en culture pour la diversification végétale
- ◆ +750 ha de prairies pour les filières animales
- ◆ Maintien surfacique de 22 000 ha de canne

EXEMPLES D' ACTIONS

- ◆ Augmenter l'approvisionnement des produits locaux dans la restauration collective
- ◆ Mettre en place des signes de reconnaissance valorisant les produits péi
- ◆ Expérimenter et favoriser l'émergence de nouvelles filières



L'emploi et les systèmes d'exploitation

AMBITIONS

- ◆ + de 350 à 500 exploitations soit 1 000 emplois supplémentaires
- ◆ +9 à 13 % de revenu moyen par exploitation

EXEMPLES D' ACTIONS

- ◆ Simplifier les démarches destinées à la transmission et l'installation d'agriculteurs
- ◆ Soutenir la création et l'animation de groupements d'employeurs
- ◆ Mettre en place une politique de retraite et pré-retraite agricole

www.departement974.fr/agripei



La transition agro-écologique

AMBITIONS

- ◆ +400 exploitations engagées dans une démarche bio
- ◆ +1 500 ha de surface dédiée à cette démarche

EXEMPLES D' ACTIONS

- ◆ Mettre en œuvre un plan BIO ambitieux
- ◆ Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires
- ◆ Adapter l'agriculture et ses outils de production aux effets du changement climatique



Pour les consommateurs

AMBITIONS

- ◆ Taux de couverture pour la restauration collective
- ◆ Produits durables et de qualité : +7 % (soit 25 % en 2022)
- ◆ Bio : +9,3 % (soit 10 % en 2022)

EXEMPLES D' ACTIONS

- ◆ Éduquer la population au « bien manger » dès le plus jeune âge (restauration collective)
- ◆ Promouvoir régulièrement des produits pays
- ◆ Rendre transparent l'information sur la provenance et le mode de production des produits

TREMLIN POUR L'ACTIVITÉ DES JEUNES : 1 000 CRÉATIONS D'ENTREPRISE DEPUIS 2016



« **Enclenche ta motivation, déclench' ta vie** », le slogan du **Tremplin pour l'Activité des Jeunes (TAJ)** a trouvé tout son écho auprès des jeunes demandeurs d'emploi de notre île. Grâce au soutien financier du Département, 1 000 Réunionnais ont créé leur emploi et sont devenus des chefs d'entreprise depuis 2016.

« Le TAJ a été un tremplin dans le démarrage de mon entreprise. J'ai pu investir dans des machines et me lancer dans mon activité. C'était essentiel car je travaille dans la conception graphique, l'impression numérique et l'accompagnement des entreprises au niveau des réseaux sociaux », explique Anne-Gaëlle, 24 ans. Une cheffe d'entreprise venue apporter son témoignage lors des 3^e Rencontres Départementales sur le TAJ en novembre dernier. L'occasion de montrer à quel point l'accompagnement du Département et de tous les membres du Réseau Points Chances contribue à la réussite du projet de tous ces jeunes. 1 000 jeunes qui sont sortis de la spirale du chômage pour réaliser un rêve, leur rêve. « Le Réseau Points Chances a été mis en place par le Département depuis maintenant une vingtaine d'années. Un réseau qui regroupe tous les acteurs qui sont spécialisés dans l'accompa-

gnement et l'aide à la création d'entreprise », explique Thierry Law-Ying, responsable du Service Economie Solidaire du Département. Initiative Réunion Entreprendre, ADIE, les chambres consulaires, la couveuse Réusit... des partenaires qui étaient présents pour conseiller et répondre aux 150 jeunes âgés de 20 à 30 ans qui avaient fait le déplacement au Palais de la Source.

Une Charte d'engagement

Les aides du Pôle Emploi, l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets, le financement ou encore le suivi post-crédation... autant d'informations essentielles pour faire de la création d'entreprise une réussite. « Chaque année, ce sont plus de 300 jeunes qui sont accompagnés par le Département. L'aide de 8 000 euros octroyée dans le cadre du TAJ correspond à un investissement de 2 millions d'euros par an. Nous avons simplifié les procédures pour mieux les accompagner avec par exemple la dématérialisation des dossiers de demande de subvention », précise le Président du Département, Cyrille Melchior. Pour Ludovic, qui s'est spécialisé dans la fibre optique, le câblage informatique, les alarmes et la vidéosurveillance, cet apport financier a été décisif. « C'est du capital qui m'a permis d'acheter mon matériel et de

commencer rapidement à travailler. » Une volonté et une ambition pour la jeunesse Réunionnaise qui se traduit par une Charte d'engagement qui a été signée lors de cette journée pour renforcer encore plus cet accompagnement et ce soutien. « Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » : le TAJ un pari pour le développement économique de La Réunion et plus particulièrement pour la jeunesse Réunionnaise.

Le TAJ, en bref

Pour qui ?

Jeunes âgés de 20 à 30 ans à la recherche d'une insertion sociale et/ou professionnelle, sans exclure les personnes de plus de 17 ans par dérogation.

Pourquoi ?

Aide financière de 8 000 € maximum pour couvrir les frais liés à la création d'entreprise ou au démarrage de l'activité.

Combien ?

70 % à la signature du CAPE ou présentation des justificatifs de démarrage de l'activité ; 30 % sur appels de fonds du bénéficiaire au fur et à mesure des besoins exprimés et sur présentation de pièces justificatives du démarrage de l'activité.

PRIX DÉPARTEMENTAL DE L'EXCELLENCE

La cuisine est une histoire de famille pour Sylvain Vaitilingom. Avant lui c'est son père et son grand-père qui mettaient les ingrédients dans la marmite. Trois générations qui se sont transmises l'amour de la cuisine, celle parfumée aux épices de l'Inde et aux couleurs de La Réunion. Sylvain Vaitilingom, major de sa promotion, a décroché le Prix Départemental de l'Excellence.

Des parents fiers et un jeune garçon un peu timide qui pourtant ne cache pas sa joie. Sylvain Vaitilingom est le premier lauréat du Prix de l'Excellence décerné par le Conseil départemental. Par ce prix, la Collectivité entend promouvoir les Jeunes Talents Réunionnais. C'est le pôle de formation du Centhor qui est associé à cette récompense dans le cadre de la sélection de la promotion « Cuisine », mais aussi dans

la prospection pour un stage professionnel dans une grande école métropolitaine. Sylvain y a suivi quatre années d'études dont 2 ans de CAP et 2 ans pour décrocher son Brevet Professionnel Arts de la Cuisine. En lui attribuant ce prix, le Département souhaite récompenser un jeune talentueux

mais surtout donner envie à d'autres jeunes de s'investir pour leur réussite. Du savoir-faire à l'excellence, Sylvain va pouvoir se former auprès de grands noms de la gastronomie française puisqu'une convention lui a permis d'effectuer une formation à la prestigieuse école Lenôtre.

« La cuisine c'est un trésor pour moi »

Un parcours exemplaire et un engagement récompensés avec, pour Sylvain, l'objectif de sublimer les produits culinaires sur les tables réunionnaises métropolitaines voire internationales.

De belles opportunités dans un contexte où La Réunion comptabilise le plus fort taux de chômage chez les jeunes de France. « *Mi remercie mes parents qui m'ont donné les bases, ce sont mes racines.* » Après quatre ans de formation et un emploi dans les cuisines d'un hôtel de l'Ouest, c'est une page qui se tourne. Outre le Centhor, un autre partenaire s'associe au Département pour cette belle récompense : le CNARM (Comité National d'Accueil et d'actions pour les Réunionnais en Mobilité). « *Mon voyage en métropole ne sera pas sans retour. Je veux revenir dans mon île pour exercer mon métier. Dans mes valises, j'emmène un peu de La Réunion avec moi, du caloupilé, du massalé, du piment, du gingembre...* »



Sylvain encourage les générations futures à croire en leurs rêves. « *Nou aussi nou lé capab, il faut juste se donner les moyens et surtout persévérer, le travail finit toujours par payer.* »

Le prix

La matérialisation de ce prix s'est traduite par la réalisation d'un trophée aux couleurs locales. Il a été réalisé par Régis et Marie-Christine Mathis, de l'entreprise artisanale « Au cœur des bois », située à Petite Île. Spécialisés dans l'art de la table en bois, les artisans ont conçu ce trophée en bois de Tamarin et pierre de lave de La Réunion.



Où est-il aujourd'hui ?

Sylvain a décroché une place au Fouquet's, célèbre brasserie parisienne, depuis le 17 octobre. Il s'accroche, continue de progresser. Son ambition est de rebondir dans un restaurant étoilé de la capitale ou de province.



15/10/19 Réception des moines Shaolin à la Villa du Département.



30/09/19 Exposition-hommage à l'ancien Président de la République, Jacques Chirac.



02/10/19 2^e édition du Challenge sportif des collégiens à Saint-André.



23/11/19 Journée Nationale des Assistants Maternels



14/09/19 3^e édition du Forum de la famille à Saint-Paul.



30/10/19 Soan, vainqueur de The Voice Kids, honoré par le Conseil départemental



17/10/19 Départ du Grand Raid.



07/11/19 13 volontaires du Service Civique reçus à la Villa du Département

11/10/19 Plantation d'arbres endémiques pour le lancement des Week-Ends NatureS.



20/09/19 Visite de la ministre des Outre-Mer dans une exploitation agricole à Saint-Pierre.



RECONQUÉRIR NOTRE BIODIVERSITÉ : 1 MILLION D'ARBRES EN 2024



Devant l'urgence écologique et climatique, le Département se donne les moyens d'une politique environnementale encore plus ambitieuse : planter 1 million d'arbres d'ici 2024 pour préserver une biodiversité unique.

Plus de 250 000 arbres par an

Un programme ambitieux pluriannuel reposant sur 3 axes :

- **axe 1 : poursuivre et amplifier les actions de restauration et de reconstitution des milieux naturels** pour enrayer la perte de la biodiversité. Objectif : limiter la propagation des plantes invasives et redonner de l'espace pour une régénération naturelle ;
- **axe 2 : faire des arbres un levier économique du territoire** notamment à travers la filière Papam (Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales) ;
- **axe 3 : créer des îlots de biodiversité avec des arbres** pour faire respirer les quartiers. Une opération qui a pour ambition d'améliorer le cadre de vie des Réunionnais, de renouer avec la nature Réunionnaise, de sensibiliser les publics et de lutter contre la propagation des espèces invasives.

Lorsqu'on parle de biodiversité, notre île prend la tête du classement mondial. La Réunion est l'un des 34 hotspots de biodiversité terrestre mondiale. On y rencontre un taux d'endémisme record avec 28 % des espèces vasculaires endémiques, 46 % à l'échelle des Mascareignes.

S'ajoute à cela une végétation indigène couvrant 30 % de la surface de notre île. De précieuses richesses pour lesquelles le Département se bat depuis plusieurs années. Pour être précis, ce sont près d'un tiers des espèces endémiques de La Réunion qui risquent de disparaître, et ce malgré les efforts déployés par les différents acteurs qui interviennent dans la protection des milieux naturels de notre île.

Opération Bwa de Kartié

Il faut réagir avant qu'il ne soit trop tard. Pour la reconquête de la biodiversité exceptionnelle de La Réunion, le Département s'engage dans un vaste projet de plantation d'arbres à grande échelle d'espèces indigènes et endémiques à forte valeur patrimoniale.

Le Département, principal animateur de la préservation de la Biodiversité de La Réunion, s'engage depuis plus de 30 ans à préserver et valoriser les 100 000 hectares de forêts publiques dont il est

propriétaire, soit 40 % du territoire.

Ce sont ainsi 30 000 arbres d'espèces indigènes et endémiques qui sont actuellement plantés chaque année.

Face au recul de la nature et l'urbanisation grandissante, le Département va encore plus loin dans ce combat de tous les jours, en mobilisant tous ses partenaires. C'est dans ce contexte qu'a été lancée la grande opération « Bwa de Kartié » qui va s'étendre sur plusieurs années et qui va concerner tous les quartiers, les bords de route, les collèges, les espaces publics... de notre île.

Une charte d'engagement « Bwa de kartié, des arbres pour respirer dans les quartiers » a été rédigée pour accompagner les établissements scolaires dans un parcours pédagogique, et le collège Jules Solesse a été le premier à signer ce document. C'est avec un Bois de nêfles - planté dans l'enceinte de l'établissement - que ce programme d'envergure a été lancé. Pour respecter l'habitat naturel du Bois de nêfles et favoriser son développement, d'autres arbres endémiques ont également été plantés.

Bwa de Kartié

WEEK-ENDS NATURES : TOUT N'EST QU'UNE QUESTION DE CHIMIE



Et si les éléments chimiques pouvaient relever les défis d'une société plus durable et permettre des avancées majeures dans le domaine de l'environnement, de la santé, de la sécurité alimentaire ou encore de l'énergie ? La nature est le fruit d'éléments chimiques que l'on retrouve sous de nombreuses formes et qui se combinent pour former tout ce qui nous entoure. 2019, année internationale du Tableau Périodique des éléments chimiques, a été relayée dans notre île grâce aux Week-Ends NatureS.

Préserver et valoriser notre patrimoine naturel, cela fait maintenant plusieurs années que le Département s'engage pour un développement durable des Espaces Naturels Sensibles de notre île. Une préservation de la biodiversité Réunionnaise qui a eu pour thème cette année le tableau périodique des éléments chimiques. La nature est en effet le fruit d'éléments chimiques et d'éléments périodiques qu'on retrouve sous des formes comme le Carbone, l'Oxygène, l'Azote ou encore le Phosphore et le Potassium qui participent à la croissance des plantes. La 15^e édition des Week-Ends NatureS, qui s'est déroulée du 12 au 27 octobre, a été l'occasion

de partir à la découverte les forêts Réunionnaises et de nos milieux marins. Cette année, 26 sites naturels et plus de 40 animations pédagogiques avec, au programme, des plantations d'arbres endémiques, des nuits à la belle étoile, des visites des tunnels de lave ou encore l'observation des abeilles. Et une fois de plus, le succès de cette manifestation ne s'est pas démenti avec plus de 2 000 visiteurs venus découvrir ou redécouvrir la richesse de la nature Réunionnaise. 70 % d'entre eux participaient pour la première fois aux Week-Ends NatureS. À noter que 400 arbres endémiques ont été plantés à l'occasion de la manifestation.

Année internationale du Tableau Périodique

Le 20 décembre 2017, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé « 2019, année internationale du Tableau périodique des éléments chimiques (IYPT 2019) ». Cette décision a pour objectif de reconnaître l'importance du Tableau périodique des éléments chimiques comme l'une des réalisations les plus importantes et la plus influente de la science moderne reflétant l'essence non seulement de la chimie, mais aussi de la physique, de la biologie et d'autres disciplines des sciences fondamentales. Le Tableau périodique est un outil unique permettant aux scientifiques de prédire l'apparence et les propriétés de la matière sur la Terre et dans le reste de l'univers. L'année 2019 marque le 150^e anniversaire de sa création par le scientifique russe Dmitry Ivanovich Mendeleev.



PLAN PAPAM : VALORISER NOUT ZERBAZ PÉÏ



Ayapana ou encore fleur jaune... des plantes dont les vertus médicinales ne sont plus à démontrer pour nos gramounes. Des recettes transmises de générations en générations mais qui n'ont jamais été reconnues comme étant des remèdes efficaces contre de nombreuses maladies. Désormais c'est chose faite, puisque 22 plantes médicinales sont inscrites à la pharmacopée française.

PAPAM pour Plantes Aromatiques à Parfum et Médicinales... de véritables trésors de la nature souvent endémiques de La Réunion. Depuis toujours, les tisanes font partie de la vie de tous les Réunionnais. C'est pour donner toutes ces chances à cette filière d'avenir innovante que le Département a mis en place le plan PAPAM. Premier constat : la filière, pourtant prometteuse, manque cruellement de structuration. Plusieurs acteurs interviennent mais il y a un manque de synergie et de lisibilité entre la CAHEB, l'APLAMEDOM, l'ADPAPAM, l'APPR... Tous ont une expertise et une histoire qu'il faut mettre en harmonie pour le développement de la filière. C'est dans ce contexte que le Département a élaboré, avec l'ensemble des acteurs du secteur, un plan PAPAM dans

le cadre du projet AGRIPéi 2030. Un plan qui pose une stratégie d'accompagnement et de développement de cette filière. Il s'agit pour la Collectivité de s'appuyer sur le savoir-faire et l'expertise de nos tiseurs et des autres acteurs du secteur.

Un plan PAPAM porté par le Département

L'étude commandée en octobre 2018 par le Département, et qui a associé les institutions publiques, les producteurs, les transformateurs, l'encadrement technique et la recherche, montre que la production de PAPAM présente un vrai potentiel.

Il s'agit de préserver l'environnement tout en valorisant économiquement les terres en friches. Les perspectives de développement sont immenses puisqu'on dénombre 8 500 hectares de terres agricoles encore en friches, dont 5 900 hectares dans les hauts. Les débouchés sont nombreux : la tisanerie, bien sûr, mais aussi l'extraction de principes actifs, l'alimentation ou encore la cosmétique. À noter que la majorité de la production est exclusivement biologique ou sans pesticides. Autre atout et pas des moindres, la biodiversité locale offre plus de 509 espèces connues qui pourraient alimenter la filière pour différents usages.

Lexique des acteurs

- CAHEB : Coopérative des Huiles Essentielles de Bourbon (la coopérative historique)
- APLAMEDOM : Association pour les Plantes Aromatiques et Médicinales de La Réunion
- ADPAPAM : Association Départementale des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (CAHEB+APLAMEDOM)
- APPR : Association de Producteurs de PAPAM de La Réunion (connue sous la marque *Habemus Papam*)

Le Département et ses partenaires veulent désormais que les PAPAM obtiennent leurs lettres de noblesse et, pour ce faire, se fixent cinq axes prioritaires :

1. la consolidation de la filière en identifiant un chef de file et une vraie organisation ;
2. l'optimisation de la valeur ajoutée produite localement en mettant l'accent sur les démarches qualité et en développant des unités de transformation ;
3. le renforcement des phases de recherche et développement ;
4. le développement économique des territoires à travers la production de PAPAM notamment dans les Hauts ;
5. la protection de la biodiversité Réunionnaise en faisant des espaces naturels sensibles des zones de production durables.

1848-2018 :

170^e ANNIVERSAIRE DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Une année : c'est la période que le Conseil Départemental a consacré à la commémoration des 170 ans de l'abolition de l'esclavage. « Inscrire l'histoire Réunionnaise de l'esclavage dans l'histoire, universelle et intemporelle, de l'esclavage dans le monde... », c'est dans cette volonté de transmission que le Département a lancé l'année commémorative des 170 ans de l'abolition de l'esclavage, le 20 desanm 2018 à Villèle.

Ce travail de mémoire d'une année a permis de valoriser et de partager les héritages culturels issus de l'esclavage. Un chantier culturel transformera le musée de Villèle. Le site de la plantation de Mme Desbassayns, tout en conservant son identité originelle, deviendra le « Musée de Villèle, Musée de l'Habitation et de l'Esclavage ». Un équipement appelé à devenir un pôle scientifique et culturel d'excellence. Tout au long de cette année, un travail partenarial a été mené avec les acteurs de la vie culturelle locale, des historiens, des scientifiques, des associations et bien sûr avec les établissements scolaires.

Le Musée de l'habitation et de l'esclavage proposera de nouveaux parcours de visites et de compréhension de cette période historique. Il offrira

une meilleure lisibilité à chaque élément patrimonial, matériel et immatériel (maison, ruines, chapelle, paysage, légendes...) en cohérence avec l'ensemble du domaine.

Il s'agit aussi de développer un lien privilégié avec le quartier à travers l'implication du monde associatif, éducatif, économique... Des connexions seront également établies avec les lieux et les sites culturels et naturels de la ville de Saint-Paul mais aussi de La Réunion en lien avec cette période de notre histoire (Lazaret de La Grande Chaloupe, Stella Matutina...). De nouveaux équipements nécessaires à son développement culturel seront installés pour accueillir des expositions, des boutiques, de la restauration... Le chantier se déroulera sur plusieurs années. Une 1^{re} tranche sera livrée en 2022.

Une année de commémoration

Résidences d'artistes, sites internet dédiés, expositions, outils culturels innovants... cette année 2019 fut riche en chantiers menés au nom de la mémoire Réunionnaise. Une campagne de sondages archéologiques a été effectuée sur les ruines de l'ancienne usine sucrière de Villèle. L'ouvrage « Regards croisés sur l'esclavage » a été réédité. Un cycle de conférences a permis de mieux appréhender la période de l'esclavage avec des thèmes comme

Musée Léon Dierx : le jour de l'Abolition

L'artiste Alphonse Garreau, installé à La Réunion, immortalisa la scène de l'abolition de l'esclavage par Sarda Garriga en peignant un tableau devenu le symbole de cet instant historique.

Dans le cadre des temps forts commémoratifs des 170 ans de l'abolition de l'esclavage, le Département a voulu ramener à La Réunion le tableau d'Alphonse Garreau, grâce à un prêt du musée du Quai Branly. Ce tableau donne une vision d'ordre et de travail en mettant Sarda Garriga au centre de l'œuvre. La foule des anciens esclaves est en retrait, anonyme. Pour leur redonner toute leur place dans cette description, le musée a fait appel à une artiste, Mathilde Fossy, jeune plasticienne qui offre une présence à ces esclaves devenus des citoyens de la République.

« Comment commémorer l'abolition de l'esclavage » ou encore « Les arts et les lettres contre l'esclavage ».

La première édition du Trail de Villèle, une course pédestre dont la thématique se rapporte à l'histoire de l'esclavage et du marronnage, est organisée entre le centre-ville de Saint-Paul et le Musée.

170 ANS DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE : QUATRE ARTISTES EN RÉSIDENCE

Christine Salem

« *Du champ de cannes aux champs de coton* »



Elle revendique ses racines malgache et comorienne tout en portant en elle l'âme de ses ancêtres esclaves. Christine Salem est fière de ses racines. Avec 6 albums et plus de 100 concerts, elle est l'une des voix les plus reconnues du maloya. Une voix intense et hors norme qui ranime les souvenirs d'un passé lointain et oublié. Pour cette résidence d'artiste à Villèle, le projet de Christine Salem a été de « faire résonner en ces murs les mots et la musique des esclaves du monde ». Du blues au maloya, « Entre chants de canne et champs de coton », pour une rencontre entre La Réunion et l'Amérique, celle de Christine Salem et de Déborah Herbert. Deux voix pour restituer l'histoire commune de l'esclavage sur le site emblématique du Musée de Villèle. Onze titres ont été mis en commun avec les percussions d'Ary Périgone pour une restitution au cœur de la Chapelle Pointue.

Shenaz Patel

« *Niama, princesse du Sénégal* »

Réécrire l'histoire du côté des plus faibles en donnant vie à des person-



nages de littérature, Shenaz Patel est une écrivaine engagée. Femme de lettre mauricienne, elle est l'auteur de nombreux romans : « Sensitive » ou encore « Le silence des Chagos ». Après une longue carrière dans le journalisme et après avoir été la rédactrice en chef du journal « *Le nouveau militant* », elle se lance dans le théâtre avec succès, remportant le Prix Beaumarchais en 2005. Se considérant elle-même comme une « exploratrice », elle décide de participer à la Résidence d'artiste dans le cadre de l'appel à projet « Patrimoine et Création ». Un texte littéraire qui a fait l'objet d'une adaptation théâtrale par la compagnie Baba Sifon. « Niama, Princesse, Esclave, Libre », où le destin extraordinaire d'une princesse Sénégalaise, emmenée en esclavage à Maurice et affranchie à La Réunion et qui donna naissance à Lislet Geoffroy, un futur scientifique de renom dont le père n'est autre que Jean-Baptiste Geoffroy, le maître de Niama.

Max Vaitilingom-Boyer

« *Transmettre* »



Il se revendique comme artiste plasticien-chercheur sur la « vigilance mémorielle et la citoyenneté ». Son travail est fondé sur la transmission intergénérationnelle des savoirs culturels et culturels. Max Vaitilingom milite également pour la reconnaissance des pratiques anciennes notamment celles nées de l'esclavage, passage obligé pour lui et qui lui sert à mieux com-

prendre la société d'aujourd'hui et celle en devenir. Ses sculptures, peintures, dessins ou performances musicales sont des modes d'expressions de sa filiation avec ses ancêtres esclaves et esclavagistes. La résidence au Musée de Villèle a inspiré à l'artiste une œuvre sculpturale « l'envol vers la Liberté », une œuvre en acier peint. L'artiste a aussi réalisé une fresque picturale qui retrace la mémoire de l'esclavage à travers différents lieux historiques.

Jean-Pierre Joséphine

« *Un musicien sans frontières* »



Ses sources d'inspiration viennent surtout de l'océan Indien mais également d'ailleurs. Jean-Pierre Joséphine dit Jozéfinn' est un musicien sans frontières dont les sonorités sont influencées par le métissage du maloya et du séga mais aussi du jazz, des musiques brésiliennes ou encore du rock et de la pop. Musicien, guitariste international, globe-trotter... Joséphine et son groupe Jozéfinn, rénovent le jazz avec un mélange subtil de maloya et de percussions indiennes. Il est à la tête d'un ambitieux projet de collaboration artistique Réunion-Afrique du Sud-Mozambique-Madagascar. Dans le cadre de sa résidence d'artiste à Villèle, il a créé une œuvre musicale originale avec des compositions portant sur le thème de La Réunion (maloya, séga...) autour de la guitare acoustique.

QUAND LE PASSÉ RENCONTRE LE PRÉSENT

Un lieu chargé d'histoire, mythique et légendaire, le Musée historique de Villèle offre à ses visiteurs de l'intrigue et de la fascination. Afin d'apaiser cette soif de découverte, deux sites internet ont été créés dans le cadre de la commémoration des 170 ans de l'abolition de l'esclavage.

musee-villèle.re

Mieux comprendre l'histoire du domaine Panon-Desbassayns, c'est ce que permet ce site qui nous plonge dans l'histoire de cette riche famille bourgeoise et de leurs descendants ayant vécu sur la propriété durant plus de 180 ans. La maison de maître, la cuisine, l'hôpital des esclaves ou encore la Chapelle Pointue... grâce à la visite virtuelle tous les mystères de ce domaine sont percés. Un itinéraire qui s'adresse aussi aux plus jeunes avec des outils pédagogiques, des jeux, des films pour aborder tous les thèmes de notre histoire de la Compagnie des Indes Orientales au code noir, l'esclavage aux 18^e et 19^e, l'usine sucrière, la chapelle Pointue et la chapelle la Misère, l'histoire de deux lieux de culte.

portail-esclavage-reunion.fr

Site de référence sur le monde de l'habitation, la société de plantation et le temps de l'esclavage à La Réunion, le musée historique de Villèle a créé cet outil multimédia à l'aide des contributions de plus d'une trentaine de chercheurs (historiens, anthropologues, archéologues, conservateurs du patrimoine...), d'un important corpus d'iconographies sur l'esclavage, des documentaires, d'un focus sur le « fonds Furcy » conservé aux Archives départementales de La Réunion... Origine des esclaves de Bourbon, traite illégale ou encore traite dans l'océan Indien, code noir, autant de thèmes qui permettent de mieux appréhender le contexte historique de cette période. Outil vivant et évolutif, ce site théma-

tique propose un savoir scientifique pluridisciplinaire, un recensement des héritages et des traces mémorielles de l'esclavage (toponymie, création artistique et littéraire), des bibliographies, des colloques et des expositions en ligne, des espaces dédiés aux acteurs associatifs, des liens avec des sites partenaires.

Les Indispensables

« Les Indispensables » sont une base de données sur l'esclavage, conçue par le Département de La Réunion, mise en ligne en accès libre et illimité. Elle s'adresse à tous types de public : écoles, médiathèques, communes, associations, particuliers... Vous y trouverez plus de 50 documents de référence issus des collections historiques du Département de La Réunion, 100 images anciennes, l'exposition des Archives départementales de La Réunion, « Les noms de la liberté », le roman de Louis-Timagène Houat « Les marrons » (1844), ainsi que « Matzingoro ou l'esclave Djoloff » d'André Berthet (1885). www.portail-esclavage-reunion.fr et www.departement974.fr

L'appli « visite guidée numérique »

Le musée de Villèle vous accueille au cœur d'une ancienne propriété coloniale. Au travers de cette visite guidée numérique, vous en apprendrez plus sur l'histoire de la propriété, de la société de plantation et de la mémoire de l'esclavage sur l'île de La Réunion. Une carte en 2D vous aidera à vous repérer sur le site afin d'accéder aux visites 360°, aux vidéos, aux documents historiques et aux commentaires audio qui jalonnent le parcours.

Des vues panoramiques vous permettent de voir aussi d'autres sites et lieux de mémoire en lien avec le musée : la Glacière au Maito ; la chapelle la Misère à proximité du musée ; les calbanons (longères pour les travailleurs engagés à Saint-Pierre) ;

le Lazaret de La Grande Chaloupe.

Disponible sur Google Play et App Store.

Iconotouch

Les deux tables numériques de l'Iconothèque Historique de l'Océan Indien (IHOI) permettent aux jeunes d'avoir accès aux images de l'IHOI. Une table numérique itinérante à plusieurs entrées autour de six ateliers Grande Guerre, esclavage, biodiversité, dates clés de l'histoire de La Réunion, Musique et instruments de musique et l'atelier Träger (les porteurs en français). Dans le cadre des 170 ans, c'est bien sûr l'entrée « Esclave et abolition » qui nous intéresse plus particulièrement. Comprendre l'histoire de l'esclavage par l'image, familiariser les élèves aux « métiers » de l'esclave, à la lecture de différents documents iconographiques numérisés et les sensibiliser aux questions de mémoire, d'histoire et de formation à la citoyenneté par l'histoire locale : ce sont les objectifs de cet atelier-jeu.

<http://iconotouch.cg974.fr>

L'appli « Kikoné ? »

Il s'agit d'une application mobile inédite de quiz thématiques à destination de tous les publics. À son lancement, « Kikoné ? » proposait des questions centrées sur l'histoire de l'esclavage, de la traite et des abolitions à La Réunion. Des questions liées à l'histoire de l'esclavage dans le temps et dans le monde viennent désormais compléter l'application. Cette application est gratuite et accessible aux personnes malvoyantes.

Disponible sur Google Play et App Store.



BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE : ZISKAKAN, L'EXPRESSION DE LA CULTURE CRÉOLE



Ziskakan : un nom qui résonne dans la tête de plusieurs générations de Réunionnais depuis plus de 40 ans. Alors que le maloya est banni de la place publique, interdit des ondes de la radio d'État, des scènes de concerts... Gilbert Pounia et son mythique groupe prônent le post colonialisme et imposent l'idée d'une culture créole libérée de l'esclavage avec des textes engagés. Un combat mené pendant plusieurs années pour la reconnaissance de l'identité et de la langue créole.

La Bibliothèque départementale a voulu rendre hommage au groupe Ziskakan à l'occasion de la Journée Internationale de la langue et de la culture créole. Une soirée hommage mais surtout une exposition pour mieux comprendre comment Ziskakan a permis à la musique et à la littérature créole de prendre sa

place dans l'histoire de notre pays. Le 29 octobre dernier, la Bibliothèque Départementale de La Réunion (BDR) a lancé l'exposition, « Ziskakan ? Ziska fé klèr ! ».

Présents à ce vernissage, tous ceux qui ont été associés au travail du groupe depuis toutes ces années. Gilbert Pounia, Alain Armand, Alain Maniandy, Patrice Treuthardt, Sully Andoche, Gérard Chopinet, Annie Grondin, Maryline Dijoux, Bernard Payet,... les membres fondateurs, les compositeurs, les interprètes, les écrivains, les poètes, les conteurs, les musiciens, les danseurs, les photographes et les plasticiens... qui ont contribué à forger l'histoire de Ziskakan. Une exposition pour montrer aux jeunes générations que, si aujourd'hui le maloya est inscrit au patrimoine immatériel de l'Unesco, il a fallu de nombreux combats pour que soient reconnues notre musique, notre langue, notre culture.

À travers cette rétrospective sur 40 ans de militantisme culturel, la BDR propose un regard sur le développement artistique et l'impact socioculturel de Ziskakan à travers les œuvres de ses collections et d'autres qui lui ont été prêtées. L'accent est mis sur l'émergence d'une littérature créole engagée et d'une musique métissée qui a su promouvoir La Réunion au-delà des océans. Une exposition qui circulera au sein du réseau de lecture publique et académique Réunionnais durant les prochaines années, accompagnée de livres, d'affiches, de disques, de photos, ainsi que de supports numériques et audiovisuels additionnels en ligne sur le site de l'Iconothèque Historique de l'Océan Indien (IHOI) et celui du Département.

1979-2019, des cabarets aux kabars ou des combats menés aux combats à venir : Ziskakan ? Ziska fé klèr !

Ziskakakan ? Ziska fé klèr !

L'exposition se décline en plusieurs parties :

- Komba
- 20 Désanm
- Kabar
- Zanafan Maloya
- Indianocéanie
- Ziska fé klèr
- Kriké Kraké
- Lékritir
- Mizik

Les 40 ans de Ziskakan : jusqu'au 30 juin 2020 à la Bibliothèque Départementale. Du mardi au vendredi de 8h30 à 17h30. Samedi de 10h30 à 17h30. Entrée libre et gratuite.



MICHEL ADMETTE : LE PRINCE DU SÉGA FÊTE SES 50 ANS DE CARRIÈRE

« Moin la passe la route en corniche dans mon l'auto la marque Tonis, un cap tombe devant moin, mon volant la chap' dans mon main... Moin la peur mi di aou, moin la peur mi di aou passe la route en corniche... », nous sommes en 1963 et c'est avec cette chanson que Michel Admette entre dans la légende de la musique Réunionnaise.

La route en corniche fait de lui LE chanteur de séga le plus célèbre des années 60. Un texte écrit à

l'occasion de l'ouverture de la Route du Littoral en 1963 : le 45 tours se vendra à plus de 40 000 exemplaires.

À plus de 80 ans, Michel Admette tirera sa révérence le 7 décembre prochain au Témat Plein Air.

50 ans de carrière...

Michel Admette peut être fier. Le « Prince du séga » comme il s'est surnommé, en réponse au titre de LucDonat de « Roi du séga », aura marqué l'histoire de la musique Réunionnaise.

Michel Admette est né le 3 août 1937 à l'Étang-Salé.

À 17 ans, il entre dans la vie professionnelle comme pâtissier-boulangier. Il fera ensuite des petits métiers avant de travailler dans le bâtiment. Il épouse Marlène avec laquelle il aura deux fils et trois filles. Une vie de famille et une passion : la chanson.

250 chansons qui racontent La Réunion

Michel Admette aime chanter et c'est tout naturellement qu'il commence à se produire avec des petits orchestres de Saint-Denis.

C'est avec le trio Fantasio que Michel Admette débute sa carrière. Il se forge une réputation, et dans le milieu il est considéré comme un bon ségadier. Sa marque de fabrique : des chemises à fleurs et un bon séga *bien crasé*, qui parle du quotidien des Réunionnais.

Au début des années 60, alors que la Route du Littoral s'achève, il a l'idée d'écrire les paroles et la musique de son célèbre titre « La Route en Corniche ». Ce séga deviendra LE

succès du chanteur qui connaîtra alors une notoriété dans l'île mais également dans l'océan Indien, à Maurice, Madagascar, aux Seychelles et même en Métropole. Michel Admette inspiré par Henri Madoré et Maxime Laope impose son propre style. Son répertoire compte 250 chansons qui racontent La Réunion. Un ségadier qui aura marqué profondément plusieurs générations. Michel Admette, qui affiche une discographie impressionnante de « Met encor la passé », à « Marie-Ange », ou encore le fameux « Sitarane l'arrivé », a su créer un séga efficace qui *met' l'ambians* et qui nous replonge à l'époque des vieux 45 tours.

Michel Admette et ses invités

C'est sans aucun doute un des rendez-vous culturels à ne pas manquer en cette fin d'année 2019. Ce sera la dernière de ses grandes scènes. À 80 ans, Michel Admette fait ses adieux au public. Peut-être l'une des dernières occasions donc d'entendre le « Prince du séga » interpréter tous ces succès qui savent si bien décrire et parfois se moquer gentiment de la vie Réunionnaise. Michel Admette attachant, toujours fidèle à ses racines, sera accompagné sur scène par le groupe Manyan. À leurs côtés : Pierrette Ducap, Jean Marc Pounoussamy, Gaby Lai-Kun ou encore Jean-Pierre Boyer. Un bel hommage en perspective et surtout « in bon l'ambians bal la poussière » sous les étoiles du Témat de Saint-Gilles.

Michel Admette et ses invités,
le 7 décembre au Témat Plein Air.

Groupe majoritaire

Chef de file de l'action sociale, le Département de La Réunion œuvre quotidiennement à bâtir La Réunion d'aujourd'hui et de demain tout en contribuant à lutter contre les situations d'urgence, à maintenir la cohésion sociale et familiale, et à accompagner les Réunionnais vers le bien-être et l'épanouissement personnel.

À l'heure où les défis énergétiques et climatiques sont au cœur de l'actualité, posant la question de l'avenir de notre Humanité, nos politiques se doivent nécessairement d'intégrer l'enjeu du développement durable. Chacune de nos actions doit être guidée par l'ambition de sauvegarder notre planète, de sensibiliser aux gestes écologiques, et d'œuvrer pour une société préservée et respectueuse de son environnement.

C'est tout le sens de notre engagement nos interventions en matière de « Trajectoire Écologique et Solidaire ». Il s'agit d'intégrer une démarche durable et équitable dans nos actions. Concours No Gaspi dans les collèges, ambitieuse politique de replantation d'arbres (1 million à l'horizon 2023), intégration des enjeux écologiques dans le cadre du Plan Sénior, soutien à l'agriculture bio ou encore contribution à l'effort local de développement d'une offre énergétique alternative, sont autant de mesures mises en œuvre par la Collectivité Départementale en faveur de la terre réunionnaise.

Cet engagement est au fond un acte de responsabilité et d'exemplarité nécessaires pour préserver cet héritage que nous léguons aux générations futures. Pour une solidarité durable.

Cyrille Melchior

Groupe Tampon Avenir

Les notions d'environnement et de développement durable font partie intégrante de nos compétences territoriales.

Dans le cadre de la préservation et la valorisation des milieux naturels de l'île, le Département et la Commune du Tampon ont établi un partenariat orienté vers la valorisation des espèces indigènes dans les espaces publics du territoire tamponnais.

Le projet « Endémiel » porté par la commune du Tampon consiste en la création d'une « route mellifère » de 36 kilomètres où seront plantés 52 000 individus d'espèces indigènes mellifères le long des routes communales et de la route départementale de Bois-Court (RD70).

Aspirant à être les véritables poumons verts de la ville, ce seront 4 « jardins endémiques », dont l'un sera situé sur la propriété ENS du Domaine Archambeaud, qui représenteront les habitats naturels qui existaient auparavant.

Le Département apporte naturellement sa contribution à la réalisation de ce projet d'envergure, qui permettra la mise en place d'un circuit éco-touristique du patrimoine naturel et culturel de La Réunion mais également de soutenir les filières apicoles, médicinales et horticoles.

Pour le Groupe Tampon Avenir
André Thien-Ah-Koon

Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir de contribution.

Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir de contribution.



Le Département aux côtés des Réunionnais

du 19 > 22 décembre

AU BONHEUR DES ENFANTS

Entrée
Libre de
9h > 20h

Au Jardin de l'État

Tout le programme sur Facebook @ABDE974

Structures gonflables, manèges, ateliers culturels et ludiques,
animations, spectacle multimédia tous les soirs à 19h30.